

## Levée de l'avis d'ébullition préventif Place du Village, rues du Versant et Desjardins à Magog

**Magog, le 28 octobre 2019** – La Ville de Magog informe les citoyens de la fin de l'avis préventif d'ébullition de l'eau potable, qui était en vigueur depuis le jeudi 24 octobre pour une centaine de résidences situées dans le secteurs Southière, plus précisément à la Place du Village de même que sur les rues du Versant (entre les rues Desjardins et Lévesque) et Desjardins (entre les rues du Versant et Place du Village).

Il n'est donc plus nécessaire de faire bouillir l'eau avant de la consommer.

Puisque les analyses effectuées sur le réseau d'aqueduc magogois démontrent que l'eau est potable, de bonne qualité et qu'elle répond à toutes les exigences réglementaires, les citoyens, commerces et institutions peuvent retrouver l'usage de l'eau potable sans aucune restriction ni délai.

Rappelons que l'avis d'ébullition préventif était entré en vigueur à la suite d'un bris d'aqueduc survenu dans le secteur.

Pour toute question, les citoyens sont invités à communiquer au 819 843-3333.

La Ville de Magog est consciente des incon vénients que cette situation a pu occasionner et remercie la population de sa compréhension.

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 367

